

LIVRET D'ACCUEIL BILAN DE COMPETENCES

CMF Conseil
13 rue Baptistin Apréa
13620 Carry le Rouet

GSM :+33 689 765 787
corinne.faramia@outlook.com

1

Siret n° 49437647800025
TVA non applicable selon l'art 293B du code Général des impôts
N° de déclaration d'activité de formation 93132019413

FORM1-V1-4/11/22



Sommaire

Table des matières

Tapez le titre du chapitre (niveau 1)	1
Tapez le titre du chapitre (niveau 2)	2
Tapez le titre du chapitre (niveau 3)	3
Tapez le titre du chapitre (niveau 1)	4
Tapez le titre du chapitre (niveau 2)	5
Tapez le titre du chapitre (niveau 3)	6

1- PRÉSENTATION DU BILAN DE COMPÉTENCES

CMF Conseil
13 rue Baptistin Apréa
13620 Carry le Rouet

GSM :+33 689 765 787
corinne.faramia@outlook.com

2

Siret n° 49437647800025
TVA non applicable selon l'art 293B du code Général des impôts
N° de déclaration d'activité de formation 93132019413

Public Concerné	Tout public	
Pré requis	Pas de pré requis	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les compétences professionnelles et personnelles du bénéficiaire • Définir un projet professionnel en fonction des motivations et des aptitudes du bénéficiaire 	
Modalités d'accès à la formation	En présentiel et/ou distanciel Inscription sur demande	Date et lieux
		A définir
Durée	24 heures	

Programme et modalités pédagogiques

cf. programme page suivante

Suivi et évaluations

Rapport de synthèse, feuille d'émargement, formulaire d'évaluation du bilan de compétences
Suivi à froid à 6 mois après la fin de la prestation par l'envoi d'un mail au bénéficiaire

Formalisation à l'issue de la formation :

Attestation de réalisation remise à l'issue du bilan de compétence

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec nous pour que nous puissions vous proposer la solution la mieux adaptée.

a. Le bilan de compétences

Il n'y a pas de pré requis pour accéder au bilan de compétences.

Régi par la loi du 31 décembre 1991, le bilan de compétences est un dispositif d'accompagnement individuel qui vise l'élaboration d'un projet professionnel. Vous êtes acteur de la démarche et l'unique propriétaire des résultats. Nous garantissons la totale confidentialité des informations vous concernant.

Nous proposons systématiquement un entretien préalable gratuit et sans engagement pour analyser votre demande et vous présenter notre méthodologie.

b. Pourquoi faire un bilan ?

Chaque situation est unique, le bilan s'adapte aux particularités de votre demande et de vos



CMF Conseil

besoins. Il peut s'agir de :

- penser votre avenir professionnel
- vérifier la faisabilité d'un projet
- trouver un nouveau souffle dans votre activité
- redéfinir vos priorités de vie
- remettre en perspective ce que vous savez faire et ce que vous voulez faire
- avoir une vision d'ensemble de votre parcours
- découvrir vos potentialités
- trouver une nouvelle voie vectrice d'épanouissement
- s'adapter à un marché du travail en évolution

Ce que vous pouvez en attendre : l'élaboration d'un projet professionnel réaliste et réalisable et, le cas échéant, d'un projet de formation (L6313-1 code du travail).

c. Les trois grandes étapes du bilan de compétences

• **Phase préliminaire – les fondations-**

Nous déterminons ensemble votre objectif, les moyens de l'atteindre et les rôles de chacun. Nous évaluons ensemble vos besoins et adaptons votre parcours de bilan en conséquence. Les fondations vont se construire à partir de votre histoire professionnelle, de vos réalisations, des savoirs et savoir-faire que vous avez construits. Ils se mettent en place de façon progressive, à l'aide de 4 à 5 entretiens et vont mettre en lumière vos atouts et profil professionnel sur le parcours déjà effectué.

• **Phase d'investigation- Personnalité, dynamique et valeurs ajoutées-**

Nous menons l'enquête ensemble sur les différentes facettes de votre profil (vos aspirations, valeurs, motivations, ...) et sur la réalité du marché du travail. Nous récoltons les informations les plus précises et complètes possibles pour aboutir à la réunion des deux axes d'investigation (vous et les milieux professionnels).

• **Phase de conclusion- le(s) projet(s)**

Nous définissons votre projet professionnel et les étapes de sa réalisation. Le cas échéant un projet complémentaire peut être envisagé, de même que la mise au point de plusieurs stratégies de mise en œuvre. À l'issue du bilan, un document de synthèse vous est remis (R6322-35 code du travail) dont vous êtes l'unique propriétaire (L 6313-10 code du travail).

2- LE PARCOURS TYPE AVEC CMF CONSEIL

a. Récapitulatif du parcours « type »

Ce document reflète un parcours « type ». Le contenu, la durée les modalités pratiques et l'ordre des séances peuvent varier en fonction de la problématique individuelle du bénéficiaire.

CMF Conseil
13 rue Baptistin Apréa
13620 Carry le Rouet

GSM :+33 689 765 787
corinne.faramia@outlook.com

4

Siret n° 49437647800025
TVA non applicable selon l'art 293B du code Général des impôts
N° de déclaration d'activité de formation 93132019413

FORM1-V1-4/11/22



CMF Conseil

Le parcours d'accompagnement est proposé en présentiel et à distance, ou mixte (en présentiel et à distance)

- **Entretien préliminaire (gratuit, sans engagement) d'une durée d'environ 1h.**

Démarrage effectif du bilan (total = 24h)

Séance n°1 : Analyse de la demande et du parcours - confirmation de l'engagement dans la démarche

Séance n°2 : Identification des compétences et acquis et des atouts

Séance n°3 : Analyse des motivations et valeurs

Séance n°4 : Aiguillages pour l'enquête métier

Séance n°5 : Passation de tests psychométriques

Séance n°6 : Restitution des tests

Séance n°7 : Définition des pistes de projets

Séance n°8 : Validation du projet et de ses alternatives

Séance n°9 : Finalisation du plan d'action, synthèse et clôture du bilan de compétences

Une séance dure généralement 2h et du travail personnel est à anticiper entre chaque séance.

- Un suivi est réalisé à 6 mois après le bilan, pour vous apporter un appui à la mise en œuvre de votre projet. Ce suivi peut aller jusqu'à une séance de 2h d'entretien conseil.

b. Déontologie

- Neutralité
- Transparence sur les objectifs, les moyens et résultats attendus
- Confidentialité des informations recueillies
- Respect de l'anonymat
- Intérêt du bénéficiaire placé au cœur de nos préoccupations

c. textes de références

- Articles L. 6313-1, L. 6313-10, L. 6322-42 à L. 6322-51 et R. 6322-32 à R. 6322-63 du Code du travail.
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État
travail-emploi.gouv.fr

3- MODALITÉS DE FINANCEMENT

a) Cout du bilan de compétences de 1800 à 2400€, selon votre situation

Solutions de financement adaptées à chaque situation :

CMF Conseil
13 rue Baptistin Apréa
13620 Carry le Rouet

GSM :+33 689 765 787
corinne.faramia@outlook.com

5

Siret n° 49437647800025
TVA non applicable selon l'art 293B du code Général des impôts
N° de déclaration d'activité de formation 93132019413

FORM1-V1-4/11/22

- Plan de développement des compétences ;
- Compte Personnel de Formation ;
- Financement individuel.
- Financement pole emploi

Nous trouvons ensemble la meilleure solution de financement pour vous et nous vous indiquons les démarches à effectuer.

b) délais d'accès

Immédiat lorsque le financement est personnel

Délais d'un mois si demande dans le cadre du C.P.F, pôle emploi, ou employeur

4- INFORMATIONS PRATIQUES

Nous contacter

Responsable du centre de bilan de compétences : Corinne FARAMIA-MILANTA CMF Conseil

Accueil au : **06 89 76 57 87** – corinne.faramia@outlook.com

Horaires d'ouverture de l'accueil : **Du lundi au vendredi de 8h30h à 18h**

L'accompagnement est accessible aux personnes à mobilité réduites soit à distance, soit dans des locaux adaptés.

Pour aller plus loin...

- Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) : mon-cep.org
- Compte Personnel de Formation (CPF) : moncompteformation.gouv.fr
- Compte Personnel d'Activité (CPA) : moncompteactivite.gouv.fr
- Réseau Carif Oref (portail interrégional formation emploi) : intercariforef.org
- Région PACA
- Prévoir 7 à 9 séances de 2h, et au moins 10h de travail personnel, répartis sur 3 mois.
- Financement possible sur le CPF ou en individuel

5- EVALUATION –

QUESTIONNAIRE AVANT & APRES LE PARCOURS DU BILAN DE COMPETENCES,
portant sur l'évaluation du parcours et sur l'évaluation de votre satisfaction.

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Parcours d'accompagnement à distance
<input type="checkbox"/> Parcours d'accompagnement en présentiel
(cocher la case correspondante) |
|--|

Ce questionnaire est à remplir par le bénéficiaire au début et à la fin du bilan de compétences

QUESTIONS	Réponses au début de parcours de BC			Réponses à la fin du parcours de BC		
	OUI	NON	NE SAIT PAS	OUI	NON	NE SAIT PAS
1- Avez-vous eu une première prise de contact avec le consultant ?						
2- Après la contractualisation, avez-vous pu convenir avec le consultant de vos objectifs et modalités de travail sur le parcours ?						
3- Le consultant a-t-il été à l'écoute de vos attentes ?						
4- La durée et le rythme de l'accompagnement et planning ont-ils été convenu initialement et respectés sur la durée du parcours ?						
5- Les conditions matérielles et supports vous ont-ils remis et expliqués durant les différentes phases du parcours ?						
6- Les méthodes et outils utilisés vous ont-ils permis de progresser dans votre projet ?						
7- Ce bilan de compétences vous a-t-il été utile ?						
8- Les objectifs ont-ils été atteints ?	100% <input type="checkbox"/>	80% <input type="checkbox"/>	60% <input type="checkbox"/>	40% <input type="checkbox"/>	20% <input type="checkbox"/>	0% <input type="checkbox"/>
9- quelle est le taux de participation à votre bilan de compétences	100% <input type="checkbox"/>	80% <input type="checkbox"/>	60% <input type="checkbox"/>	40% <input type="checkbox"/>	20% <input type="checkbox"/>	0% <input type="checkbox"/>
Pouvez-vous préciser ce que vous avez particulièrement apprécié :						
Ce que vous avez- le moins apprécié :						
Vos suggestions d'amélioration						

Prénom NOM du bénéficiaire :

Evaluation du formateur :

Date :